

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 44 (1936)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: La Croix-Rouge en Abyssinie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lambie, dem Chefarzt der amerikanischen Missionen und Sekretär des Abessinischen Roten Kreuzes, und dient so als Mittelsmann zwischen dem Roten Kreuz und seinem Vater. Die Seele des Roten Kreuzes aber ist Dr. Lambie, auf dessen Schultern sozusagen die ganze Verantwortung des Roten Kreuzes lastet, und der zum grössten Teil allein die Ambulanzen organisierte, die bis jetzt vom Roten Kreuz zusammengestellt werden konnten und zum Teil an die Front abgegangen sind. Dies alles erfordert viel mehr Arbeit, als man sich gemeinhin vorstellen kann, besonders wenn man bedenkt, dass man oft mit den technisch primitivsten Mitteln arbeiten muss, und ohne das nötige vorgebildete Hilfspersonal, das in Abessinien nicht vorhanden ist. Die zahlreichen Anmeldungen aus andern Ländern können nicht berücksichtigt werden, da dem Abessinischen Roten Kreuz die Organisation und die Geldmittel fehlen, um für den Unterhalt solchen Personals aufzukommen. Die Arbeit wird dadurch noch weiter erschwert, dass von 18 Uhr weg die Arbeit in den Bureaux wegen der plötzlich zunehmenden Dunkelheit und dem Mangel an Lampen und Licht unmöglich wird. So kann es vorkommen, dass dringende Arbeiten noch schnell vor

Nachteinbruch im Freien erledigt werden müssen.

Was das Finanzielle anbetrifft, so werden alle Ausgaben vom Direktionskomitee, das wöchentlich zwei Sitzungen abhält, festgesetzt. Die Arbeit im Rotkreuz-Bureau gestaltet sich oft ziemlich schwierig in Anbetracht der Verschiedensprachigkeit der Mitarbeiter. Man hört neben amharisch und arabisch auch deutsch, französisch, englisch, russisch und so fort. Die Sitzungsprotokolle werden gewöhnlich französisch und amharisch aufgenommen. — Was die Hilfsmittel anbelangt, so fehlt es ausser an Geld ganz besonders an Tragbahnen zum Transport, und Zelten zur Unterbringung der Verwundeten.

Das Schweiz. Rote Kreuz sieht sich nun veranlasst, bei dieser Gelegenheit erneut auf die immer noch laufende Sammlung aufmerksam zu machen. Spenden können auf Postcheckkonto III/4200 «Spenden für Hilfsaktionen», das speziell für die Gaben an das Abessinische Rote Kreuz reserviert ist, einbezahlt werden. Die Mission des internationalen Roten Kreuzes in Abessinien wird dafür besorgt sein, dass die zur Verfügung gestellten Hilfsmittel möglichst im Sinne der Geber verwendet werden.

La Croix-Rouge en Abyssinie.

Le secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne publie la communication suivante qui revêt un intérêt particulier en raison des circonstances actuelles.

En date du 21 octobre 1935, la Croix-Rouge suisse a publié un premier appel pour une collecte en faveur de la Croix-Rouge éthiopienne. En considération

du produit de cette collecte, elle remit au Comité international de la Croix-Rouge, à titre d'avance, une somme appréciable qui fut utilisée pour l'achat de *matériel sanitaire*. Peu après, celui-ci décidait l'envoi en Ethiopie d'une mission organisée de la Croix-Rouge, composée de MM. Sidney H. Brown,

membre du secrétariat du Comité international, et du Dr M. Junod, chirurgien, tous deux *citoyens suisses*. La première tâche fut le transport du matériel réparti en 32 caisses. Elle fut menée à bonne fin et, arrivés à Addis-Abeba, les deux représentants de la Croix-Rouge furent reçus, le 8 novembre, en audience par l'empereur d'Abyssinie. Ils mirent à la disposition de la Croix-Rouge éthiopienne le matériel sanitaire qu'ils avaient apporté.

Les deux délégués du Comité international se sont immédiatement préoccupés, en collaboration avec les représentants des autres missions nationales de la Croix-Rouge, et les membres de la Croix-Rouge éthiopienne, créée depuis le début de la guerre, d'organiser l'*œuvre de secours pour les malades et les blessés*. Comme il n'est pas sans intérêt de connaître quelques précisions sur l'activité de la Croix-Rouge en Ethiopie, nous extrayons les renseignements suivants d'un rapport de la mission internationale de la Croix-Rouge en Abyssinie:

L'organisation de la Croix-Rouge éthiopienne est due principalement à l'*énergie d'un Suisse*, M. Auberson, en même temps conseiller juridique du Négus, et à ses collaborateurs, M. Colson, un Américain, et le général suédois de Virgin, tous deux également conseillers du Négus pour des questions spéciales. Le ministre des Affaires étrangères, Belaten Gueta Herrouy, un ami très influent de l'empereur, fonctionne en qualité de président de la Croix-Rouge d'Abyssinie. Son fils, Lidj Fekade Sélassié Herrouy, qui a fait toutes ses études à Cambridge, est vice-président. Il partage ces fonctions avec le Dr Hanner, le consul suédois et directeur de l'hôpital impérial d'Addis-Abeba. Sé-

lassié Herrouy travaille souvent au bureau de la Croix-Rouge avec le Dr Lambie, le médecin en chef de la *mission américaine* et secrétaire de la Croix-Rouge éthiopienne, il sert ainsi d'intermédiaire entre la Croix-Rouge et son père. Mais l'âme de la Croix-Rouge est le Dr Lambie, sur les épaules duquel repose toute la responsabilité pour la direction de la Croix-Rouge et qui a organisé la plus grande partie des ambulances, dont plusieurs ont déjà pu être envoyées au *front*.

Tout cela exige beaucoup plus de travail qu'on se représente en général, car il ne faut pas oublier que souvent on doit travailler avec des moyens techniques très primitifs et sans pouvoir être secondé par un personnel auxiliaire formé à la hâte, qui n'existe pas en Abyssinie. Les nombreuses demandes provenant des autres pays ne peuvent être prises en considération, car l'organisation et l'argent font défaut à la Croix-Rouge éthiopienne pour entretenir un pareil personnel. La besogne est encore rendue plus difficile par le fait qu'à partir de 18 heures, le travail dans les bureaux est rendu impossible par suite de l'obscurité grandissante et du manque de lampes et de lumière. C'est pourquoi il arrive que des travaux urgents doivent être effectués en plein air encore avant la nuit.

En ce qui concerne les finances, toutes les dépenses sont fixées par le comité de direction qui se réunit deux fois par semaine. Le travail dans les bureaux de la Croix-Rouge est ainsi rendu très difficile, par suite de la diversité des langues parlées par ceux qui y collaborent. C'est ainsi qu'on entend, à côté de la langue amharique et de l'arabe, l'allemand, le français, l'anglais et le russe. Habituellement, les procès-verbaux des

séances sont rédigés en français et en langue amharique. Quant aux moyens de secours, il manque tout particulièrement, en plus de l'argent, des véhicules de transport appropriés et des tentes à l'usage des blessés.

La Croix-Rouge suisse rappelle à cette occasion la *collecte qui est toujours en cours* en faveur de la Croix-Rouge éthiopienne. Les dons peuvent être ver-

sés au compte de chèque postal III 4200, «Dons pour actions de secours» qui est réservé spécialement pour les offrandes en faveur de la Croix-Rouge éthiopienne. La mission de la Croix-Rouge internationale en Ethiopie est là pour veiller à ce que les moyens de secours mis à disposition soient utilisés dans le sens prévu par les donateurs.

L'ambulance de la Croix-Rouge suédoise en Abyssinie.

La Croix-Rouge suédoise a été la première à envoyer sur le théâtre de la guerre italo-abyssinie une ambulance complète avec un matériel moderne admirablement composé. Dès le mois de novembre 1935 cette mission est arrivée à Addis-Abeba et s'est installée à proximité des opérations du guerre. En effet, la Croix-Rouge suédoise ne s'est pas contentée d'équiper un hôpital destiné à rester à l'arrière, elle a certainement fait mieux en organisant une ambulance de campagne capable de suivre les mouvements des troupes. Tout a été prévu pour que ce lazaret mobile puisse rendre le plus de services possibles dans un pays particulièrement difficile à parcourir et où toute organisation sanitaire semble avoir fait défaut avant le début des hostilités.

C'est pourquoi la Croix-Rouge suédoise et les Croix-Rouges du monde entier ont été vivement émues en apprenant qu'à la fin de décembre 1935 cette ambulance a essuyé le feu de l'ennemi. A l'heure où nous écrivons, les détails du bombardement par avions de l'ambulance suédoise manquent encore de précisions, de sorte qu'il serait téméraire de porter un jugement. On pré-

tend du reste que les Abyssins abusent étrangement de l'emblème de la Croix-Rouge, qu'ils peignent en rouge des croix sur des maisons qui n'ont aucun rapport avec le service de santé, qu'ils placent des croix rouges sur leurs propres immeubles pour les protéger des attaques d'escadrilles ennemies. Tout cela est fort possible de la part d'un peuple qui est loin de connaître la portée des accords internationaux, de sorte que — fort probablement — les Italiens ont pu être induits en erreur.

Mais, d'autre part, nous savons que les tentes, les voitures, l'avion de la mission suédoise portent les insignes visibles et très apparents de la Croix-Rouge et de la nationalité suédoise à laquelle ils appartiennent. Les autorités italiennes savent que cette mission est en activité sur le sol éthiopien, de sorte que la méprise commise est difficile à expliquer.

L'ambulance qui vient d'être mitraillée et dont un des médecins a été tué à cette occasion, est supérieurement organisée. Les docteurs qui la dirigent ont passé des années en Ethiopie et ont dès lors pu fournir des indications précises sur les nécessités de l'équipement d'une